



## Garage en limite separative

Par **boyer**, le **13/10/2008** à **22:03**

Bonjour,

Mon garage est construit en limite de parcelle au fond de mon terrain depuis 7 ans ( lotissement ) . Aujourd'hui, mon voisin a nivelé son terrain et vient s'appuyer sur le crépis du garage sur une hauteur de 40 cm. je suis inquiet pour l'état de mon crépis ainsi que du risque d'humidité sur du long terme. As t'il le droit de se servir de mon garage ( il m'a affirmé que oui ) et que dois je entreprendre comme démarche .

Merci de votre réponse.

ps: Il m' a informé que je pouvais à mes frais protéger mon mur de garage et que lui ne ferait rien.

Par **Tisuisse**, le **14/10/2008** à **09:03**

Bonjour,

Ben, à mon avis, votre voisin à tord car ces travaux causent une nuisance à votre construction et il aurait été préférable que la partie de mur de votre garage qui se retrouve sous la terre, soit enduite de goudron. Voyez un architecte.